



Le Vauli

ANNÉE 2021 - N° 1

MARS 2021

DANS CE NUMÉRO :

Le billet de la Syndique	1
UAPE	2
Balade didactique	2
Unisanté à Gland	3
Défibrillateur	3
Centre de tri des déchets	3
Free Sports	3
Service hivernal	3
Gare de Lausanne	4
AMF	4
Masques	5
Echenillage	5
Elections, votations	5
Batraciens	5
Tiques	6
Zones 30 km/h.	6
First responders	6
Espace de télétravail	6
Rapport qualité eau 2020	7
Bibliothèque	7
Fermeture bureaux	6
Séances Conseil	6
Assermentation	6
Police des constructions	6
Décès,	6
Recensement chiens	6
Agenda	6

Le Billet de la Syndique

Chères-chers Vauli-e-s,

Le mot « **PATIENCE** » est celui qui me semble le plus approprié concernant la période que nous traversons.

En effet, au-delà de la situation sanitaire qui se prolonge, la Municipalité ressent un fort ralentissement dans la collaboration avec nos différents partenaires que ce soient les entreprises ou les départements cantonaux ; la réorganisation interne de ces services liée au Covid n'y est pas étrangère. Nous devons donc nous armer de patience afin de finaliser certains préavis, dont ceux que nous avons prévus déposer auprès du Conseil communal d'ici la fin de cette législature.

Arrivant au terme de cette dernière, il est intéressant de faire une petite rétrospective des objets qui ont fait, et qui font partie des investissements et projets que la Municipalité avait projetés pour 2016-2021 :



Finalisation du tronçon d'épuration sur La Croix : effectué en 2016

Construction salle des Cimes et terrain synthétique : effectués en 2015-2016 et à nouveau en 2017-2018

Réalisation du sentier piétonnier de l'Ouche : effectué en 2016

Règlement sur Vidéosurveillance : refusé en 2017

Règlement sur Subventions des études musicales : validé en 2018

Règlement sur la distribution de l'eau : validé en 2018

Mise en place du terrain multisport vers Stand de tir : effectué en 2018

Création d'une nouvelle voirie vers le Stand de tir : renvoyé en 2018

Création d'une Unité d'accueil pour écoliers : effectué en 2018

Création d'un fond financier forestier, suite à la réalisation de mesures de biodiversité : effectué en 2018

Etude du plan d'affectation communal et le règlement des constructions : validé en 2018. D'ici quelques semaines, nous devrions être en mesure d'envoyer l'ensemble du dossier pour l'examen préalable du Canton, ce qui permettra ensuite une séance d'information publique et un dépôt à l'enquête publique. Et ce n'est qu'après avoir effectué des séances de conciliation suite aux éventuelles oppositions que la Municipalité pourra déposer un préavis auprès du Conseil communal pour une adoption de la part du législatif.

Transformation locaux du bât. Christinet : effectué en 2019

Obtention du label « Commune en santé » : effectué en 2019

Remise d'un local plus grand pour les pompiers du SDIS : effectué en 2019

Agrandissement du parking des Curtils : effectué en 2020

Reconduction du Dispositif d'investissements régionaux : validé en 2020

Modification partielle du règlement du Conseil communal : validé en 2020

Désaffectation et réaménagement partiel du cimetière : validé en 2020, travaux planifiés en 2021

Trottoir Vy Neuve : venons de recevoir approbation du Canton, dépôt du préavis avant la fin de la législature



Objets qui attendent un retour et/ou une validation cantonale (certains déposés depuis plus d'une année) :

Mise à l'enquête de l'antenne de téléphonie mobile 3-4G (attente retour sur analyse des oppositions)

Règlement sur les arbres et cordons boisés (attente validation cantonale)

Traversée du village (attente validation cantonale)

Trottoir chemin Curtils-descente Mollenson (attente validation cantonale)

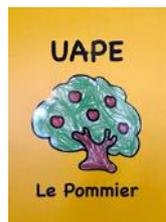
Cette législature fut passionnante et marquée par des événements qui ont touché émotionnellement l'ensemble de notre village. J'en profite pour remercier l'équipe municipale et nos collaborateurs pour la persévérance et la patience dont ils ont fait preuve tout au long de ces 5 années. Soyez convaincus que malgré le ralentissement général actuel, nous faisons notre possible et mettons tout en œuvre pour être encore force de propositions jusqu'au 1^{er} juillet 2021.

Continuez de prendre bien soin de vous, chères-chers Vauli-e-s, en attendant de pouvoir nous revoir plus nombreux sur nos lieux publics.

Avec mes meilleures salutations.

Chantal Landeiro, Syndique

UAPE



UAPE « LE POMMIER »

PRE-INSCRIPTIONS 2021-2022

La vie en collectivité, grande richesse pour les enfants, permet de se confronter à d'autres personnes, d'autres manières de faire ou de penser, à d'autres cultures. Les enfants évoluent dans un cadre chaleureux, rassurant et adapté aux différentes étapes de leur développement.

En plus d'être un lieu de garde, « Le Pommier » est aussi un lieu éducatif, un lieu de vie et de joie. Un lieu où les enfants vivent leur vie d'enfant, construisent leur personnalité au travers du jeu et du plaisir de jouer.

La salle de gym et la salle des Combles sont également à disposition de la structure. Si le temps ne permet pas de sortir, les enfants ont ainsi la possibilité de se dépenser et de libérer l'énergie retenue pendant le temps scolaire.

En dehors du jeu, les enfants trouveront également un espace pour faire leurs devoirs s'ils le souhaitent. L'équipe n'est pas en charge de contrôler ceux-ci mais reste à l'écoute des enfants afin de répondre, dans la mesure de ses connaissances, aux questions éventuelles.

Des échanges ont lieu avec les UAPE de Saint-George et de Bassins autant au niveau d'un échange professionnel pour les équipes que pour des moments de partage entre les enfants de ces 3 structures.

Diverses manifestations sont organisées pour permettre aux enfants de marquer les temps forts de l'année (Halloween, Noël, Carnaval, Pâques, ...).

Bien que la structure soit fermée pendant toutes les vacances scolaires, il est possible d'obtenir des dépannages auprès d'autres lieux d'accueil du RAT qui sont ouverts (centre aéré) ou auprès de l'accueil familial de jour (maman de jour).

En cas de question, n'hésitez pas à contacter la Directrice, Sandrine D'Ouche.

Membre du Réseau d'Accueil des
Toblerones

Accueil des enfants de la 1P à la 8P

4 à 12 ans

Equipe éducative engagée selon les
directives de l'EIAP et de l'OAJE

Renseignements :

Sandrine D'Ouche, directrice

079/ 238.93.96 ou

uape@levaud.ch



Balade didactique



Les beaux jours
arrivent !!!

Nous vous invitons
donc à venir vous
promener du côté du
site scolaire et com-
munal des Curtils, afin
de découvrir les

panneaux didactiques réalisés en
partenariat avec le Parc Naturel du Jura
Vaudois et les élèves de l'école de Le
Vaud.



UNISANTE, bus de dépistage

Vous souhaitez un bilan de santé, n'hésitez pas !



FAITES VOTRE BILAN LORS DU PASSAGE DU BUS SANTÉ DANS VOTRE RÉGION

Le bus d'Unisanté sera à

ROLLE

Place des Tilleuls
Du 10 au 11 mars 2021

Informations et inscriptions
bus.unisante.ch
tél. 021 545 24 63

Contrôle, mesures et conseils (30 min)

- cholestérol
- glycémie
- tension artérielle
- tour de taille
- poids et taille
- indice de masse corporelle

40.-
LE BILAN

unisanté
Centre ambulatoire de médecine générale et santé publique - Leval



RAPPEL !
changement de
place du défibrillateur

Pour mémoire, le défibrillateur se trouve dans les locaux de l'administration communale, Grand-Rue 4 (église), au rez-de-chaussée après la salle de Municipalité, à droite, après les trois marches, si vous venez depuis la porte principale !

Si vous passez par derrière, cela fait sur le même palier à votre gauche après les WC dames ...

La Municipalité

Centre de tri des déchets

Si vous vous rendez au centre de tri (verre vide, cartons, déchets verts, etc.) **merci d'optimiser votre voyage en y déposant vos sacs blancs taxés**, cela évite ainsi de surcharger les écopoints.



Merci pour votre esprit citoyen !

C.-O. Humbert, municipal

Nous recherchons

Pour la saison hivernale 2021-2022

des personnes et/ou entreprises, susceptibles d'effectuer des travaux de déneigement pour des citoyens vaulis privés.



Ce travail serait rémunéré d'entente entre vous et le demandant.

Si cela vous intéresse, merci de transmettre vos coordonnées à : greffe@levaud.ch et nous les ferons suivre !



La Municipalité de Le Vaud



FREE SPORTS

LE VAUD



Tu as entre 12 et 18 ans

Tu as besoin de te dépenser ...

Rejoins-nous à la salle de gym des Curtils
tous les mardis de 18h.30 à 19h30

Activité gratuite !

Plus d'info : 022 366 25 62



Gare de Lausanne, trafic perturbé

Weekend du 20 et 21 mars 2021 : trafic ferroviaire très fortement réduit en gare de Lausanne.

L'un des chaînons essentiels à la stabilité et à la sécurité du trafic, le nouvel enclenchement de la gare de Lausanne (cerveau du trafic ferroviaire permettant la gestion de la signalisation et des aiguillages), sera mis en service durant le week-end des 20 et 21 mars 2021. Pour réaliser cette étape cruciale, les CFF devront entreprendre des travaux qui nécessiteront l'arrêt quasi total du trafic ferroviaire en journée.

Deux seuls trains par heure et par sens

La gare de Lausanne constitue un nœud ferroviaire de premier ordre pour

l'entier du trafic ferroviaire sur l'Arc lémanique, cette interruption inédite aura donc un impact sur la circulation des trains de l'ensemble du RER Vaud (les relations des lignes S1 à S5 seront par exemple supprimées entre Renens et Lausanne), ainsi que sur le trafic grandes lignes qui transite par Lausanne (notamment entre Genève-Aéroport et Fribourg-Bern, Sion-Brig ou Yverdon-Neuchâtel). Chaque heure, seuls deux trains franchiront la gare de Lausanne au lieu d'une vingtaine en temps normal. Quant au trafic des trains de nuit, il sera supprimé de la nuit du samedi 20 au dimanche 21 mars et remplacé par des bus.

Planifier en amont son déplacement

L'interruption totale et/ou partielle du trafic ferroviaire impactera près de 85'000 voyageurs.

Dès lors, les CFF mettront en place pour la clientèle un concept de substitution de grande ampleur durant ces deux jours, avec un horaire adapté.

Dans l'agglomération lausannoise, les clients pourront se rabattre sur l'offre tl renforcée sur certaines liaisons. Vous trouverez toutes les informations détaillées sur l'horaire en ligne ou sur la page dédiée :

www.cff.ch/lausanne-sans-trains.



NOUS RECHERCHONS DES ACCUEILLANT(E)S EN MILIEU FAMILIAL

- Vous recherchez un revenu d'appoint en travaillant à la maison
- Vous êtes âgé(e) de plus de 20 ans et parlez bien le français
- Vous êtes à l'aise avec les enfants et pouvez en accueillir un ou plusieurs à votre domicile
- Vous pouvez offrir un cadre d'accueil sécurisant dans lequel les enfants peuvent s'épanouir

Cette activité vous intéresse ? Nous avons besoin de vous !

Contactez-nous : 022/354.94.40 / maryline.clerc@reseautoblerones.ch

Réseau d'Accueil des Toblerones – Route de Cité-Ouest 2 – 1196 Gland

Email : secretariat@reseautoblerones.ch



Masques

L'obligation de porter un masque a généré des effets néfastes car nous les voyons, de plus en plus, traîner par terre, dans nos rues, nos champs et nos forêts.

N'oublions pas que ceux-ci se déplacent et font un long voyage, même au fond des mers ... et malheureusement notre Commune n'est pas épargnée.

Les spécialistes tirent la sonnette d'alarme face à ce fléau mondial. Les masques et les gants représentent une menace pour l'environnement.

Un masque jetable se dégrade au bout de 450 ans.

La population dans son ensemble est donc priée de bien vouloir faire preuve de civilité et de ne pas jeter les masques usagés dans la nature !



Nos générations futures vous remercient ...

Assermentation

Si vous êtes élu-e comme Municipal-e ou Conseiller-ère communal-e

La Préfecture prie les élu-e (s) de réserver la date du **mardi 22 juin 2021 à 19h.00** pour l'assermentation et la mise en place des nouvelles autorités.

La date sera confirmée et l'endroit communiqué début juin 2021. Une note sera affichée au pilier public et sur le site de la commune.

Elections, votations

Dernier délai pour inscription des suppléants-es mardi 6 avril 2021 à 12h.00 au Greffe

Horaire spécial d'ouverture du Greffe :
lundi 29 mars 2021 de 7h.00 à 13h.00
du mardi 30 mars au jeudi 1er avril 2021
ainsi que le mardi 6 avril 2021, de 7h.00 à 12h.00

25 avril 2021

Election des suppléants-es du Conseil communal

(éventuel) 25 avril 2021

1er tour de l'élection de la/du Syndique/Syndic (si pas d'entente collégiale au sein de la Municipalité en place pour la législature 2021-2026)

(éventuel) 16 mai 2021

2ème tour de l'élection de la/du Syndique/Syndic (si pas d'entente collégiale au sein de la Municipalité désignée pour la législature 2021-2026)

1er juillet 2021

Entrée en fonction des élu-e-s



Echenillage



Nous rappelons aux propriétaires que l'échenillage est obligatoire selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 07.12.2005 sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin.

Les poils des chenilles possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques.

La seule lutte efficace est la lutte mécanique qui consiste à couper les nids au sécateur et à les détruire par le feu. En principe, le nécessaire doit être fait dès leur apparition et au plus tard à mi-février de chaque année.



N'hésitez pas à nous contacter si nécessaire et nous vous indiquerons la marche à suivre !

La Municipalité



Patrimoine naturel : biodiversité

Sauvetage batraciens 2021

Le Parc recherche des bénévoles

Le Parc rassemble actuellement une équipe de bénévoles pour assurer le sauvetage des batraciens lors de leur migration printanière. Durant plusieurs semaines, des barrières seront posées



pour empêcher les amphibiens de traverser la route. Chaque matin, ils seront récupérés par des bénévoles, identifiés et comptés puis transportés de l'autre côté afin de pouvoir rejoindre leur étang en toute sécurité.

Cette année, le sauvetage se déroulera au **col de La Givrine** entre la mi-mars et la fin avril.

Les relevés sont effectués chaque matin (7h30 la semaine et 8h30 le week-end) par deux ou trois bénévoles, dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Vous êtes sensibles à la cause des amphibiens et souhaitez vous impliquer dans une action de sauvetage ? Pour participer, veuillez contacter Fabien Orelli (022 366 51 70 ou orelli@parcjuravaudois.ch)

Une soirée de formation à l'identification et aux bonnes pratiques sera proposée aux bénévoles, conformément aux recommandations liées à la pandémie de coronavirus.

Le printemps arrive ... vaccinez-vous contre l'encéphalite à tiques !



Vous trouverez sur le site <https://vaccinationenpharmacie...> la carte des pharmacies qui vaccinent.

Retrait des tiques en pharmacie

Si malgré toutes les précautions prises, une tique était toutefois parvenue à se loger sur la peau ou dans les cheveux, il faut immédiatement la faire retirer, désinfecter l'endroit et noter la date. Là aussi, le pharmacien saura quoi faire. Non seulement il est autorisé à retirer les tiques en pharmacie selon les critères de bonne pratique, mais il saura également assurer le suivi dans les 7 à 10 jours pour, si nécessaire, poser un diagnostic et proposer le remède adéquat.



ZONES 30 KM/HEURE LE VAUD

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre du village, une demande de la Municipalité a été adressée à la DGMR (Direction Générale de la Mobilité et des Routes) pour la mise en zone 30 km/heure d'une partie de la route cantonale en traversée ainsi qu'une partie importante des routes communales.



Après toute une série de comptages, contrôles de vitesse et analyses diverses, la DGMR a décidé, le 8 octobre 2020, de nous octroyer la limitation à 30 km/heure des secteurs demandés. La décision a été officialisée dans la FAO (Feuille des Avis Officiels) du 13 octobre 2020. Dès lors, M. Yanef, responsable de la signalisation au niveau cantonal, a déterminé l'emplacement des panneaux nécessaires à poser. Notre exécutif a reçu des offres de quatre entreprises et après analyse, nous avons choisi l'une d'entre elles. Les panneaux seront, en principe, installés dans le courant d'avril 2021.

La Municipalité pense que cette démarche répond à une attente villageoise et que les usagers sauront respecter les mesures prises pour le bien de tous.

E. Cretegy, municipal

First responders vaudois, c'est qui ???



Le First responders, ci-après le FR, est une personne bénévole, majeure, titulaire d'une formation de base à la réanimation (BLS-AED) et qui dispose d'un smartphone où elle aura installé l'application « First responders Vaud ».



Le FR peut être professionnel-le de la santé mais aussi policier-ère, employé-e de commune, pompier-ère, ou profane en matière de soins, sous réserve de la formation BLS-AED valide.

Si vous êtes intéressé-e, toutes les informations y compris le concept se trouvent sur : www.vd.ch/first-responders.

En cas d'arrêt cardio-respiratoire ACR, chaque minute compte. Sans réanimation, chaque minute passée diminue de 10% le taux de survie. Réduire le délai entre la survenue de l'ACR et l'initiation d'un massage cardiaque étant le challenge dans ces situations, l'intervention d'un FR est essentielle et contribue à réduire la mortalité de ces événements.

L'objectif de la Direction générale de la santé est d'atteindre, à terme, l'engagement de 8000 bénévoles, alors n'hésitez pas si le vous en dit ! 

ESPACE DE TELETRAVAIL



Dans une salle communale, cela vous intéresse ????

Merci de nous contacter : greffe@levaud.ch

- ◆ bureau à disposition - distanciation respectée
- ◆ WIFI GRATUIT
- ◆ Disponible de 7h.00 à 11h.30 et de 14h.00 à 18h.00

La Municipalité de Le Vaud



Rapport sur la qualité de l'eau distribuée à Le Vaud en 2020

Nous avons distribué 125'000 m³ d'eau de boisson durant l'année 2020.

La consommation journalière moyenne par habitant s'élève à environ 250 litres par habitant, tout usage confondu avec un maximum de 310 l/h en juillet et un minimum de 210 l/h en février.

Les précipitations abondantes de l'hiver 19-20 puis de la fin de l'été 20 nous ont permis de passer l'année sans restriction de consommation.

Origine de l'eau

2/3 de notre consommation est pompée dans les nappes phréatiques qui se situent sous notre village.

1/3 de notre eau coule par gravitation dans le réservoir des Raffors en provenance de la Source du même nom.

Le réseau de Le Vaud a une liaison de secours avec la commune de Bassins. Cette liaison est utilisée de manière ponctuelle en cas de besoin et représente moins de 0,5% de la consommation villageoise.

Traitement de l'eau

L'eau des nappes et de la source est d'excellente qualité. Toutefois, un traitement préventif par rayonnement UV a été installé sur l'un de nos trois puits de pompage et sur la source des Raffors.

Système qualité

Plus de 22 prélèvements annuels pour analyse chimique et microbiologique répartis sur le réseau de distribution et directement à nos ressources garantissent le suivi de la qualité de l'eau.

À cela s'ajoutent des contrôles ponctuels de l'office de la consommation (OFCO) du canton de Vaud.

Qualité

Les analyses effectuées en 2020 révèlent une somme de micropolluants égale à 0,04 µg/l.

Cette somme est 12 fois inférieure aux normes légales qui fixent une limite de 0,5 µg/l tous polluants additionnés.

Dureté de l'eau

Selon les normes techniques en vigueur, notre eau est considérée comme « plutôt dure ».

La dureté totale est de 30,5 °f, la dureté carbonatée de 29 °f.

Pour éviter un entartrage prématuré, il est conseillé de limiter la température des chauffe-eau à une valeur maximale de 60°C.

Teneur en nitrate

La teneur en nitrate (NO₃) varie entre 1 mg/l pour la source à 18 mg/l pour les nappes phréatiques. La moyenne de notre eau est de 12 mg/l.

En comparaison, l'objectif de qualité des autorités cantonales se situe à 20 mg/l et le seuil de tolérance à 40 mg/l.

Analyses physico-chimiques

Calcium	Ca	100	mg/l
Magnésium	Mg	16	mg/l
Sodium	Na	9	mg/l
Potassium	K	0.8	mg/l
Ammonium	NH ₄	-	non décelé
Chlorure	Cl	8	mg/l
Sulfate	SO ₄	5	mg/l
Fluorure	F	0.10	mg/l
Nitrite	NO ₂	-	non décelé

Réseau

Malgré quelques fuites sur réseau privé, aucune interruption majeure ou restriction de la distribution n'est à signaler en 2020.

Un dernier bouclage sur le réseau communal est à effectuer afin de garantir un approvisionnement en cas de travaux ou fuites.

Pour le dicastère de l'eau,

Sylvain Pécoud municipal en charge 079 235 45 64
sylvain.pecoud@levaud.ch

Connaissez-vous la bibliothèque de Le Vaud ?

Nous vous proposons
un grand choix de livres

Français, Anglais, Allemand



pour rêver, s'évader, frissonner, réfléchir, se relaxer...

Jeunes :

BD
Mangas
Nombreuses séries de romans
Littérature ados
Albums BB et enfants
Documentaires
Livres-jeux

Adultes :

Romans
Vécu, Biographies
Suspens, Polars
Santé, Bien-être
Psy, Philo
Cuisine

Lundi 15h30 à 18h00
Mercredi 09h00 à 11h30
Jeudi 15h30 à 18h00
Samedi 09h00 à 11h30

fermé pendant les vacances scolaires
ouvert le samedi matin pendant les vacances d'été

bibliolevaud@bluewin.ch
Rte de Marchissy 1A

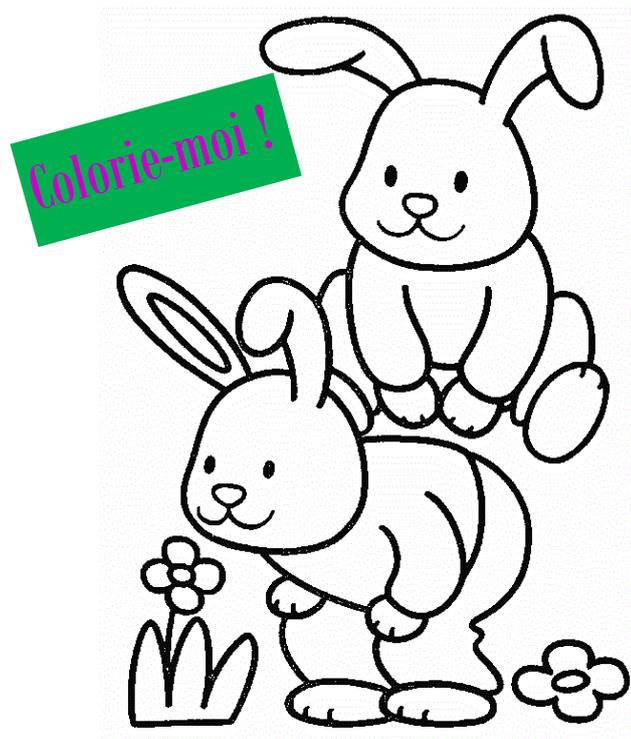


Instagram

Fermeture des bureaux

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés
du lundi 12 avril 2021 au vendredi 16 avril 2021 inclus
Merci d'en prendre bonne note.

La Municipalité



Elle nous a quittés ...



Aline TURIN dite Linette 12.12.2020



Bienvenue !

Erwan VALLE, 13.02.2021

Prochaine parution

Le prochain numéro du Vauli paraîtra en juin 2021.

Le délai d'envoi pour les prochains articles est fixé au **21 MAI 2021**

(merci de respecter cette date).

Séances du Conseil Communal à 20h.00 Salle des Cimes

Judi 25 mars 2021	ANNULEE
Judi 6 mai 2021	
Judi 24 juin 2021	comptes 2020
Judi 2 septembre 2021	
Judi 14 octobre 2021	arrêté imposition
Judi 16 décembre 2021	budget 2022

Ces séances sont publiques !



Recensement des chiens

MERCI d'annoncer au plus vite,
auprès du Contrôle de l'Habitant,
les chiens, acquis, reçus, nés,
donnés ou décédés.



Police des Constructions rappel !!!!

Vous souhaitez agrandir, construire
un couvert, changer votre système
de chauffage, installer une cabane de
jardin, modifier votre intérieur,
modifier l'affectation d'une pièce, poser des
panneaux solaires, etc. ...



Tout cela nécessite une autorisation !

Contactez le Greffe Municipal (022 366 25 62) afin
d'obtenir les renseignements nécessaires.



Agenda 2021

Au vu de la situation que nous vivons actuellement,
aucune manifestation n'est planifiée pour l'instant
pour les mois de mars, avril et mai.